



CH-3003 Berne, KBOB

Concept de formation de la KBOB

1. Contexte

Les membres de la KBOB souhaitent que leur personnel puisse bénéficier d'une formation continue, quelle que soit leur fonction dans la construction. C'est pourquoi la KBOB a été chargée d'élaborer et de proposer un programme de formation et de perfectionnement adapté aux différentes activités de la branche.

Les besoins importants des services publics doivent être pris en compte dans les cours proposés. Les synergies possibles par la collaboration avec d'autres organisations (par ex. CRS, infrastructures communales) sont mises à profits.

Il s'agit, d'une part, de continuer à offrir la formation CAS (Certificate of Advanced Studies) de gestionnaire de projet KBOB, donné avec succès depuis plusieurs années, et, d'autre part, d'élaborer et de proposer à moyen terme des cours de même niveau pour le «Facility Management» (FM).

2. Structure de la formation et du perfectionnement de la KBOB

Nous visons à mettre sur pied un système modulaire à plusieurs niveaux, couvrant différents domaines, à savoir un programme de formation et de perfectionnement en forme de pyramide.

MAS: Master of Advanced Studies					
DAS: Diploma of Advanced Studies					
CAS: Certificate of Advanced Studies					
Spécialisation FM			Spécialisation PM		
Cours spécialisés					
Exploitation des biens im- mobiliers	Construction durable	Document d'ouvrage du bâtiment	Variations de prix	Achats et contrats	Management de projet
Base: ingénieur / architecte / spécialiste					

Les cours spécialisés sont destinés à combler rapidement les lacunes techniques; ils durent en général un ou plusieurs jours, alors que la formation plus approfondie de niveau CAS dure plusieurs semaines.

Membres de la KBOB

OFCL, armasuisse, domaine EPF, OFROU, OFT, DTAP, ACS, UVS

KBOB

Fellerstrasse 21, 3003 Berne, Suisse
Tél. +41 58 465 50 63
kbob@bbl.admin.ch
www.kbob.ch

La pyramide de formation et de perfectionnement sera structurée comme suit:

- **Cours spécialisés**

Introduction aux marchés publics	B 1.1	Examen pour le certificat
Conditions-cadre juridiques	B 1.2	
Le processus d'achat dans une optique technique et organisationnelle	B 1.3	
Bases de la technique de négociation	B 1.4	
Module de répétition pour B 1.1 à B 1.4	R 1	
Achat de prestations de construction et de prestations d'études	K 1..	
Introduction à l'application des contrats type KBOB	K 2..	
Introduction aux principes des méthodes pour les variations de prix	K 3..	
Introduction dans le domaine de l'exploitation des biens immobiliers	K 4..	

Les cours spécialisés sont adaptés selon les besoins du moment et peuvent sur demande être organisés à l'interne.

- **Cours de formation CAS de la KBOB**

«CAS-Projektmanager Bau KBOB» / « CAS en Management de projets de construction »

Une formation CAS de gestionnaire de projets est proposée en allemand en collaboration avec la Haute école d'ingénieurs et d'architecture de Lucerne et en français en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg. Sont concernés par cette formation les responsables de projet des maîtres d'ouvrage de la Confédération, des cantons et des communes qui souhaitent élargir leurs compétences dans les domaines de la structuration et de l'organisation de projet, de la fonction de maître d'ouvrage, de la gestion des coûts et des finances, etc. Les cours sont destinés aux collaborateurs qui occupent des postes à responsabilités ou sont pressentis pour de tels postes.

«CAS Facilitymanagement, Führen von Betriebsimmobilien KBOB»

Cette formation CAS est proposée en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise de Berthoud. Sont concernées par cette formation les personnes chargées de gérer des immeubles d'entreprise et qui souhaitent élargir leurs compétences techniques et de gestion.

- **Autres possibilités de formation extérieure à la KBOB**

MAS: Master of Advanced Studies
DAS: Diploma of Advanced Studies

3. Calendrier et prochaines étapes

Ce programme de formation à plusieurs niveaux permet à la KBOB de répondre rapidement aux besoins de ses membres. Il importe également que la formation et le perfectionnement s'inscrivent dans le long terme, car ce n'est que de cette manière que les objectifs stratégiques des offices et des maîtres d'ouvrage publics seront pris en considération de façon optimale.

Les séminaires, les cours spécialisés, etc. dont le besoin est justifié sont en général élaborés et proposés dans un délai d'une année. Le programme annuel est publié au mois de janvier sur le site internet de la KBOB

Berne, le 18 août 2015 / Fabrice Favre / délégué de la KBOB